

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin mars 2016

GUADELOUPE

	février 2016	mars 2016	Cumul de janvier à mars		année 2015
			2016	2015	
Dossiers déposés	22	32	70	82	315
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	13	22	54	97	316
- Dossiers recevables	14	22	59	85	290
- Dossiers irrecevables (A)	1	1	2	13	32
Décisions d'orientation des Commissions	13	23	57	87	293
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	0	9	9	33	83
- vers une procédure de réaménagement des dettes	13	14	48	54	210
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	22	22	71	112	374
Mesures de rétablissement personnel (B)	5	3	16	21	73
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	4	3	15	20	71
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	1	0	1	1	2
Mesures de réaménagement des dettes (C)	13	14	44	60	212
- Plans conventionnels conclus	2	1	5	4	20
<i>* dont plans conclus consistant en un moratoire</i>	0	0	2	0	5
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	11	13	39	56	192
<i>* dont mesures imposées ou recommandées immédiates</i>	6	8	20	28	99
<i>* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	8	6	22	22	75
Dossiers clôturés toutes phases (D)	3	4	8	17	52
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	0	0	1	1	5
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	1	1	0	2
- recommandations homologuées par les juges	6	3	59	31	95

En mars 2016, la commission a été saisie de 32 situations de surendettement et en a traité 22 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a diminué de 14,6 % sur les trois premiers mois 2016 par rapport aux trois premiers mois 2015 (70 dossiers contre 82 dossiers).